— **Encycl.** On donnait le nom d'*écoliers* aux étudiants qui fréquentaient les écoles au moyen âge. Lorsque les écoles des principales villes eurent pris le nom d'*universités*, les évêques conservèrent sur ces établissements l'autorité qu'ils avaient eue sur les écoles annexées à leurs églises. Les désordres des étudiants étaient punis par des peines ecclésiastiques et même par l'excommunication. Ils allaient se faire absoudre à Rome; mais comme ces fréquents pèlerinages donnaient lieu à de nouveaux déréglements, Innocent III conféra à l'abbé de Saint-Victor le pouvoir de prononcer ces absolutions, mais seulement pour les *écoliers* de Paris.

Jacques de Vitry, dans son *Histoire occidentale*, a tracé un tableau énergique des désordres auxquels se livraient les *écoliers* et dont ils semblaient se faire un point d'honneur : ivrognerie, libertinage, rapines, querelles, batailles et quelquefois homicides étaient pour eux de simples jeux. « Dans la maison, dit-il, se trouve à l'étage inférieur un lieu de prostitution. En haut le maître fait la lecture, et en bas les filles publiques exercent leur honteux métier. Peu des clercs étudiants s'instruisent; à cause de la diversité de leurs opinions et de leurs pays, ils ne cessent de se quereller... Les Anglais sont ivrognes et poltrons; les Français, fiers, mous et efféminés; les Allemands, furibonds et obscènes dans leurs propos de table; les Normands, vains et orgueilleux; les Poitevins, traîtres et avares; les Bourguignons, des brutaux et des sots; les Bretons, légers et inconstants; les Lombards, avares, méchants et lâches; les Romains, séditieux, violents et se rongeant les mains; les Siciliens, tyrans et cruels; les Brabançons, hommes de sang, incendiaires, routiers et voleurs; quant aux Flamands, ils sont prodigues, aiment le luxe, la bonne chère et la débauche, et ont des mœurs très-relâchées. » Mais le scandale le plus criant était celui qui provenait de la rivalité des maîtres et des doctrines enseignées. Ces désordres prenaient en général un caractère fort grave, à cause de l'âge avancé des *écoliers*. En effet, on n'étudiait guère le droit canon ou le droit civil que de vingt-cinq à trente ans, et dans les autres facultés on comptait parmi les élèves beaucoup de clercs, de bénéficiers et même de curés. Les bénéficiers qui recevaient dans les écoles particulières de leurs diocèses des leçons de théologie avaient d'abord seuls été dispensés de la résidence; mais ce privilége fut bientôt étendu à tous les élèves des universités, même à ceux qui n'étudiaient que la jurisprudence. Souvent les supérieurs des couvents envoyaient dans les grandes écoles quelques-uns de leurs religieux, qu'ils y entretenaient à leurs frais. Ainsi des bulles de Nicolas et de Boniface VIII permettent à plusieurs communautés religieuses d'acquérir des maisons dans la ville ou dans les faubourgs de Paris, pour y loger les religieux qu'on y envoyait étudier la théologie et les arts libéraux. Telle fut l'origine de plusieurs colléges. Les *écoliers* qui venaient du même pays conservaient entre eux, à l'université, des relations très-étroites; souvent ils mettaient leurs intérêts en commun. De là vint la division des étudiants par nations ou par provinces. On en comptait quatre à l'Université de Paris : c'étaient celles de France, de Picardie, de Normandie et d'Angleterre. Cette dernière nation ne fut remplacée qu'au XVe siècle par celle d'Allemagne.

Chaque nation était représentée, et à certains égards gouvernée par un syndic ou procureur; ces officiers tenaient des registres où ils inscrivaient, moyennant rétribution, les noms des étudiants dont ils devaient défendre les intérêts et surveiller la conduite; c'est à partir de l'établissement de ces registres que l'on commence à voir apparaître les grades de bachelier, de licencié, de maître ou docteur. Paris était le lieu où les étudiants se rendaient de préférence. « Jamais, dit un chroniqueur du XIIe siècle, on n'avait vu ni dans Athènes, ni en Egypte, ni dans aucun lieu du monde, une telle affluence d'étudiants. Ils sont attirés non-seulement par les charmes du séjour et par les biens de toute nature qui y surabondent, mais surtout par la liberté et les immunités dont ils jouissent. » Aussi jamais université ne fut plus célèbre que l'Université de Paris. Les poëtes du temps chantaient à l'envi ses louanges, et l'on en trouve un écho dans un poëte du XIVe siècle, Eustache Deschamps, qui dit en parlant de Paris :

> C'est la cité sur toutes couronnée,
> Fontaine et puits de sens et de clergie,
> Sur le fleuve de Seine située;
> Vignes et bois et terres et prairie,
> De tous les biens de cette mortelle vie
> A plus qu'autres cités n'ont;
> Tous étrangers l'aiment et l'aimeront;
> Car pour déduit et pour être jolie,
> Jamais cité telle ne trouveront.

Écolier limousin (L'), dans Rabelais (*Pantagruel*, l. II, ch. VI). Rabelais a voulu, dans ce chapitre, railler le travers, alors fort commun, de ceux qui jonchaient de mots latins la langue française et parlaient un jargon pédantesque inintelligible. C'est une plaisanterie large, plantureuse, *haute en graisse*, comme toutes celles du joyeux curé de Meudon : « Quelque jour, je ne sçay quand, Pantagruel se pourmenoit après soupper, avecque ses compaignons, par la porte dont l'on va à Paris; là il rencontra ung escholier tout joliet, qui venoit par icelluy chemin; et après qu'ils se feurent saluez, lui demanda : « Mon » amy, dont viens-tu à cette heure? » L'escholier luy respondit : « De l'alme, inclyte et » celebre académie que l'on vocite Lutèce. — » Qu'est-ce à dire, dist Pantagruel a ung de » ses gens? — C'est, respondit-il, de Paris. — » Tu viens doncques de Paris? dist-il. Et à » quoy passez-vous le temps, vous aultres » messieurs les étudians au dict Paris? » Respondit l'escholier : « Nous transfretons la » Sequane au dilucule et crepuscule; nous » deambulons par les compites et les quadri» vies de l'urbe; nous despumons la verboci» nation latiale, et comme verisimiles amo» rabonds, captons la benivolence de l'omni» juge, omniforme et omnigène sexe feminin; » certains diécules nous invitons les lupa» naires de Champ-Gaillard, de Matcon, de » Cul-de-sac, de Bourbon, de Huslieu, et, en » extase venereïque, inculcons nos verètres » es penilissimes recesses des pudendes de » ces merotricules amabilissimes... » Il continue ainsi longtemps au grand esbahissement de son interlocuteur. « Et bren, bren, dist » Pantagruel, qu'est-ce que veut dire ce fol? » Je croys qu'il nous forge ici quelque lan» guaige diabolicque, et qu'il nous charme » comme un enchanteur. » A quoy dist ung de ses gens : « Seigneur, sans doubte, ce gal» lant veut contrefaire la langue des Pari» sians, mais il ne faict qu'escorcher le latin, » et cuide ainsi pindariser. Et luy semble bien » qu'il est quelque grand orateur en français » parce qu'il dedaigne l'usance commune de » parler. » Pantagruel parvient enfin à comprendre que l'estudiant est Limousin : « Tu es » Limosin, pour tout potaige, et tu veulx icy » contrefaire le Parisian. » Lors le print à la gorge luy disant : « Tu escorches le latin : » par sainct Jean, je te ferai escorcher le re» gnard, car je t'escorcheray tout vif. » Lors commença le paovre Limosin à dire : « Vée, » dicou, gentillastre, ho sainct Marsault, ad» jouta mi, hau, hau, laissas à quo au nom de » Dious, et ne me touquas grou. » A quoi dist Pantagruel : « A cette heure, parles-tu natu» rellement. » Et ainsi le laissa, car le paovre Limosin conchioit toutes ses chausses. » Cette farce si rabelaisienne était dirigée, suivant Pasquier, contre la demoiselle Hélizaine, qui avait traduit quatre livres de l'*Enéide* et écrit sa propre vie sous le titre de : *Angoisses douloureuses qui procèdent d'amour*. Son style avait, paraît-il, quelque ressemblance avec celui du paovre Limosin. Elle disait : *pigrité* pour paresse; *Veinus circondée d'une nuée aureine; aménicule passion*, le *refulgent curre du soleil, populeuse et inclyte cité*. Il est fort possible que Rabelais ait songé à cette latinisante; mais il est certain que le travers qu'il attaquait était alors fort commun; enivrés de la lecture des auteurs latins, les savants voulaient leur emprunter non-seulement les leçons de goût, mais encore toute une langue. La rude leçon de Pantagruel au jeune pédant, cet avertissement du bon sens rabelaisien n'empêchera point la pléiade de tomber dans cet excès et n'ouvrira point les yeux à Ronsard,

> Dont la muse en français parle grec et latin.

Écolier de Cluny (L') ou le **Sophisme**, roman historique publié en 1832 par Roger de Beauvoir. Le fond de ce roman, si tant est que l'on puisse qualifier ce livre de roman, n'est autre que celui de la pièce si connue d'Alexandre Dumas, la *Tour de Nesle*. Il s'agit de Jehanne de Bourgogne, cette reine de France qui, la nuit, guettait les passants, les invitait à monter chez elle comme la plus éhontée des courtisanes, et le lendemain les faisait jeter dans la Seine. Le héros du livre, c'est l'écolier Buridan, qui survit miraculeusement à l'aimable attention de la reine. Buridan ne vit plus que pour la vengeance, et cependant on sent que, malgré lui, il est resté au fond de son cœur un doux souvenir de la nuit passée entre les bras de la Messaline française. Voilà la justification du premier titre, l'*Ecolier de Cluny;* nous allons expliquer le second, le *Sophisme*. L'écolier est devenu homme; longtemps il a mûri sa vengeance, mais il la veut complète; il faut qu'elle trouve de l'écho dans les siècles futurs. Il a parcouru le monde, étudiant sans relâche, et quand il revient à Paris, le jour des thèses publiques, il choisit ce sujet, qui plus tard de la théorie passera dans la pratique : *Il est permis de tuer une reine*. La manière dont il développe sa thèse est encore plus audacieuse que la thèse elle-même : il empoisonne la reine, à moitié folle de douleur et de remords, et s'empoisonne avec elle.

L'histoire des amours et de la vengeance de Buridan n'est qu'un cadre destiné à entourer tout un monde de revenants. C'est le siècle de Jehanne de Bourgogne qui revit sous la plume de M. Roger de Beauvoir. Ce sont les clercs de la basoche qui reviennent sur la scène avec leurs anciens costumes et leur langage; c'est la résurrection des premiers temps de l'Université et de ses priviléges. Voulez-vous des descriptions de monuments gothiques? Désirez-vous connaître tous les vieux jurons : par le ciel! par Satan! par tous les saints du paradis? Aimez-vous les tableaux d'orgies fantastiques? Lisez l'*Ecolier de Cluny*. Mais vous y trouverez encore autre chose : des renseignements précieux et exacts sur les mœurs et l'archéologie. Ce qui donne du prix à cette résurrection, c'est que toutes les ombres ainsi évoquées sont vivantes et animées. Comme Lazare, elles ont jeté leur suaire et s'en donnent à cœur joie; elles font une débauche de vitalité. Le style contribue puissamment à entretenir l'illusion; c'est un habile pastiche du langage du temps; on serait tenté de croire que l'auteur a découvert dans quelque coin poudreux de la Bibliothèque impériale, qui, elle aussi, a ses oubliettes, les *Mémoires de Buridan*, l'*Ecolier de Cluny*.

Écolier de Salamanque (L') ou les **Généreux ennemis**, tragi-comédie en cinq actes et en vers de Scarron, représentée sur le théâtre du Marais en 1654. Don Félix de Cespède trouve caché chez Léonore, sa fille, un comte, son amant aimé, mais qui ne veut point l'épouser. Furieux de ce procédé outrageant, dont son âge l'empêche de tirer lui-même vengeance, il fait venir son fils don Pèdre, écolier à Salamanque, pour défendre l'honneur de sa famille. En arrivant à Tolède, lieu de la scène, don Pèdre prend querelle avec don Louis, frère du comte, sans le connaître, le blesse, est poursuivi par les amis de don Louis et sauvé de leurs mains par le comte lui-même. Ils se trouvent être ennemis au suprême degré; mais le comte ayant promis son appui à don Pèdre et celui-ci lui devant la vie, leurs mutuels ressentiments sont enchaînés. L'amour de don Pèdre pour Cassandre, sœur du comte, achève de les réconcilier, ce dernier consentant enfin à épouser Léonore et donnant Cassandre à son frère. La pièce se termine par un troisième mariage entre Crispin, valet de don Pèdre, et Béatrix, suivante de Léonore. Cette comédie est la première où le personnage de Crispin ait été introduit. Scarron avait pour elle une grande prédilection. « L'*Ecolier de Salamanque*, dit-il dans son épître dédicatoire, est un des plus beaux sujets espagnols qui aient paru sur le Théâtre-Français depuis la belle comédie du *Cid*. Il donna dans la vue à deux écrivains de réputation (Thomas Corneille et Boisrobert) en même temps qu'à moi. Ces redoutables concurrents ne m'empêchèrent pas de le traiter. » Nous devons signaler ici un fait de piraterie littéraire que nous empruntons à un biographe. « L'abbé de Boisrobert fut du nombre de ceux à qui Scarron fit lecture de sa comédie de l'*Ecolier de Salamanque*, traduite en partie d'une pièce espagnole. Boisrobert en trouva le sujet à son goût et ne se fit pas scrupule de recourir à l'original pour en composer les *Ennemis généreux*, comédie qui fut représentée à l'Hôtel de Bourgogne, alternativement avec celle des *Illustres ennemis*, de Thomas Corneille, avant que Scarron eût fait paraître la sienne sur le théâtre du Marais. Boisrobert ajouta à l'infidélité qu'il avait commise envers Scarron le mauvais procédé de parler peu obligeamment de l'*Ecolier de Salamanque*. Scarron ne put lui pardonner cette conduite. » Il en donna une preuve bien sanglante dans une lettre à Marigny. Voici le passage : « Quand je songe que j'étais né assez bien fait pour avoir mérité les respects des Boisrobert de mon temps!

> Vous savez bien que ce prélat bouffon,
> De beaucoup d'impudence et de peu de mérite,
> Est par-dessus Fabri, l'archifripon,
> Un très-grand sodomite. »

La comédie de Scarron est très-convenable pour l'époque. On y trouve du mouvement, de la gaieté, des saillies piquantes et un intérêt réel. Les personnages secondaires de deux coquins, Zamorin et La Taillade, sont pris sur le vif. Ils n'ont que le tort d'exciter plutôt le rire que le dégoût. L'*Ecolier de Salamanque* obtint un succès complet.

Écolier d'Oxford (L'), comédie en trois actes et en prose, par Waflard et Picard, représentée sur le théâtre de l'Odéon le 29 juillet 1824. C'est un passage d'Horace qui a donné l'idée de cette pièce, laquelle se trouve être ainsi le développement du texte de cette strophe de l'ode VII (liv. II) : « Le pin le plus superbe est aussi le plus en butte au courroux des vents; plus une tour est élevée, plus la chute en est éclatante, et c'est sur les plus hautes montagnes que tombe la foudre. » Mais cet aperçu philosophique n'a pas paru suffisant aux auteurs. Ils y ont joint une seconde leçon en mettant en action une fable orientale de Pilpay, intitulée le *Géant et le Nain*. Le nain et le géant voyagent de compagnie. Lorsqu'il y a quelque danger à courir, le géant met en avant le nain et recueille ensuite pour lui-même le prix des efforts de son camarade. C'est, sous une autre forme, *Bertrand et Raton*, le *Renard et le Bouc* de La Fontaine. Nous n'aborderons pas l'analyse de cette pièce; les invraisemblances y abondent et un compte rendu ne pourrait qu'être sans intérêt.

ECOLISMA, nom latin d'ANGOULÊME.

ÉCOLLAGE s. m. (é-ko-la-je — du préf. *é*, et de *colle*). Techn. Écharnement des peaux; opération qui fournit des débris destinés à la fabrication de la colle forte.

ÉCOLLETER v. a. ou tr. (é-ko-le-té — rad. *écollette*. Double le *t* devant une syllabe muette : *J'écollette, tu écolletteras*). Techn. Elargir au marteau le bord supérieur d'une pièce creuse d'orfèvrerie.

ÉCOLLETTE s. f. (é-ko-lè-te — du préf. *é*, et de *collet*). Techn. Rétrécissement du diamètre d'une pièce d'orfévrerie.

ÉCOMMOY, bourg de France (Sarthe), ch.-l. de cant., arrond. et à 21 kilom. S.-E. du Mans; pop. aggl. 1,689 hab. — pop. tot. 3,684 hab. Elève de poulains; engrais de bestiaux. Métiers à toiles; blanchisseries, faïencerie, tuilerie, fours à chaux. Eglise ogivale moderne, renfermant un beau groupe de plâtre de saint Martin et de jolis vitraux. L'ancienne église, de style ogival, avait une tour carrée surmontée d'un clocher pyramidal.

ÉCONDUIRE v. a. ou tr. (é-kon-dui-re — du préf. *é*, et de *conduire*). Congédier, faire entendre qu'on ait à se retirer, qu'on ne saurait être reçu ou souffert : ÉCONDUIRE *poliment un visiteur*.

> S'il me voit, ce vieillard m'*éconduira* peut-être
> Fort incivilement. . . . .
> REGNARD.

— Par ext. Refuser, repousser avec certains ménagements les demandes de : ÉCONDUIRE *un soupirant. Je lui avais fait une prière, mais il m'a* ÉCONDUIT. *Il faut* ÉCONDUIRE *avec civilité ceux qui nous font quelque prière, quand on ne leur veut rien accorder*. (Trév.)

> *Éconduire* un lion rarement se pratique.
> LA FONTAINE.

> On peut sans bruit *éconduire* les gens :
> Un air froid avertit les moins intelligens.
> DE BIÈVRE.

ÉCONDUISEMENT s. m. (é-kon-dui-ze-man — rad. *éconduire*). Action d'éconduire. ‖ Vieux mot.

ÉCONDUISEUR s. m. (é-kon-dui-zeur — rad. *éconduire*). Homme qui a pour habitude d'éconduire les gens qui s'adressent à lui : *Il trouvait dans l'oysin un homme à peine visible et fâché d'être vu, refrogné,* ÉCONDUISEUR, *qui coupait la parole*. (St-Sim.) ‖ Peu usité.

ÉCONDUIT, UITE (é-kon-dui, ui-te) part. passé du v. Éconduire. Congédié, repoussé, prié de se retirer : *Un tel homme devrait être* ÉCONDUIT *de toutes les sociétés*.

— Par ext. Rebuté, à qui l'on refuse ce qu'il sollicite : ÉCONDUIT, *il insiste; repoussé, il tient bon*. (P.-L. Cour.)

> C'est trop d'être *éconduit* et traité de caduc.
> E. AUGIER.

— Prov. *Vous ne serez pas battu et éconduit tout à la fois*, Se dit pour encourager une personne à faire une démarche.

ÉCONDUITE s. f. (é-kon-dui-te — rad. *éconduire*). Action d'éconduire quelqu'un : *Une* ÉCONDUITE *polie, mais sèche, empêchera sûrement les familiarités*. (St-Sim.) ‖ Vieux mot.

ÉCONOMAT s. m. (é-ko-no-ma — rad. *économe*). Charge, emploi d'économe : *L'*ÉCONOMAT *d'un hôpital, d'un lycée, d'un couvent*. ‖ Bureaux de l'économe : *Je me suis présenté à l'*ÉCONOMAT *et n'y ai trouvé personne*.

— Hist. ecclés. Nom que l'on donnait anciennement à l'administration des revenus d'un évêché, d'une abbaye ou de tout autre bénéfice, pendant le temps de leur vacance : *Louis XIV confia à Pellisson le revenu du tiers des* ÉCONOMATS. (Volt.) ‖ Bureau d'administration des bénéfices vacants.

ÉCONOME s. (é-ko-no-me — gr. *oikonomos*; de *oikia*, maison; *nomos*, règle. Pour plus de détails, v. l'article encycl.). Personne chargée des dépenses et du matériel d'une maison ou d'un établissement : *Un habile, un sage* ÉCONOME. *L'*ÉCONOME *d'un lycée. L'*ÉCONOME *d'un couvent. Une femme doit être la vigilante* ÉCONOME *de sa maison. Tel croit être un bon père de famille et n'est qu'un vigilant* ÉCONOME. (J.-J. Rouss.)

— Personne qui a de l'économie, qui règle sagement sa dépense : *L'*ÉCONOME *est sage, l'avare est fou. Le plus riche des hommes, c'est l'*ÉCONOME; *le plus pauvre, c'est l'avare*. (Chamfort.) ‖ Avare : *On fait mal sa cour aux* ÉCONOMES *par des présents*. (Vauven.)

— Par ext. Personne qui règle et distribue les diverses fonctions : *Dieu, à titre de suprême* ÉCONOME, *a dû préférer l'association, gage de toute économie*. (Fourier.) *Comment supposer pareille inconséquence chez le suprême* ÉCONOME, *qui a si justement réparti toutes les impulsions, que nul animal n'ambitionne de s'élever à un autre bonheur que le sien?* (Fourier.)

> Le ciel nous envoya, dans ces temps corrompus,
> Le sage et doux pasteur des brebis de Fréjus,
> *Économe* sensé, renfermé dans lui-même.
> VOLTAIRE.

— Hist. ecclés. Celui qui veillait à l'administration des revenus d'un bénéfice vacant : *Le roi nomma un* ÉCONOME *à cette abbaye*. (Acad.)

— Anc. pratiq. *Econome séquestre*, Celui à qui était confiée la garde des biens mis en séquestre.

— Mamm. Nom vulgaire d'une espèce de campagnol.

— **Encycl.** Linguist. Le mot *économe* vient directement du latin *œconomus*, du grec *oikonomos*, de *oikos*, maison, et de *nomos*, règle. *Econome* signifie donc *régulateur, administrateur de la maison*. Le grec *oikos* est le même que le latin *vicus*, village, et se rapporte comme lui au sanscrit *véça, véçana, véçman, nivéça*, etc., demeure, maison; de la racine *viç*, entrer, aborder, s'établir, etc. Le grec

oikos est en effet pour *hoikos*, avec digamma; la racine primitive est conservée dans *ikô, hikô, ikanô, ikneomai*, venir, arriver, entrer, etc. A la même racine se rapporte le zend *viç*, maison, habitation, hameau, village; le latin *vicus*, village, *villa* de *vicula, vicinus*, voisin; l'irlandais *fich*, village, cymrique *gwig*, maison, armoricain *gwik*, village; le gothique *veihs*, même sens, anglo-saxon *wic*, ancien allemand *wich*, le *c* et *ch* irréguliers; l'ancien slave et russe *vesi*, bourg, polonais *wies, winska*, bohémien *wes*, etc., avec *s* pour *ç*. Quant à *nomos*, il a des acceptions bien diverses, et l'étude de ce terme est fort curieuse. *Nomos* signifie en même temps pâturage, ordre, loi, demeure, habitation. Il dérive directement de *nemô*, faire paître, d'où le sens de pâturage, mais aussi accorder, distribuer, et moyen *nemomai*, se nourrir et posséder. De là les autres acceptions de *nomos* comme distribution, ordre, loi, coutume, et de *nomos* comme demeure, habitation. Tout jusqu'ici est assez logique; mais les difficultés commencent quand on veut remonter à l'idée première. A *nemô*, en effet, correspond le gothique et anglo-saxon *niman*, prendre, ancien allemand *neman*, scandinave *nema*, même sens et s'emparer, occuper, ainsi que l'ancien slave *nimati* dans *su-nimati*, rassembler, russe *s-nimati*, ôter, enlever, *pere-nimati*, prendre, *pri-nimati*, recevoir, *pod-nimati*, ramasser, *vy-nimati*, enlever, saisir, etc. Si nous recourons au sanscrit, nous rencontrons la racine *nam* avec le sens encore différent de incliner, courber, s'incliner pour vénérer, d'où *namas*, salut, inclination, vénération. Comparez le zend *nemanh*, culte, perse *namâz*, même sens, et *namîdan*, incliner vers, désirer, etc. Cela ne concilie guère, au premier coup d'œil, les acceptions précédentes. Toutefois les dérivés de *nam* suggèrent quelques rapprochements assez frappants. Ainsi le védique *namas*, *nêma*, nourriture, comparé au zend *nimata*, herbe, c'est-à-dire ce que l'on offre, ce que l'on prend, semble concilier le grec *nemô*, paître, et le gothique *niman* et au slave *nimati*. D'un autre côté, au grec *nomos*, habitation, répond le lithuanien *namas*, maison, demeure, d'où *namati*, habiter, et beaucoup d'autres dérivés, et ceci nous rapproche du sens du grec *nemomai*, posséder. Ces divers rapprochements indiquent certainement une origine commune. Kuhn observe que l'on s'incline pour prendre et que le bétail baisse la tête pour paître. On s'incline également pour offrir avec respect, et c'est là sans doute la notion primitive qui semble le mieux concilier toutes les divergences indiquées. Le latin *nemus*, bocage, bois, mais primitivement pâturage, qui est assurément d'une origine fort ancienne, est le corrélatif exact du grec *nomos, nemos, nomê*, pâturage.

— Admin. L'*économe*, dans un lycée, est chargé de la surveillance du service matériel et de la gestion économique. Il surveille et dirige les garçons; il veille particulièrement au bien-être des élèves, au régime alimentaire. Sa vigilance prévient les abus; sa surveillance exercée sur tous les détails du service assure d'heureuses économies et sert efficacement la prospérité financière du lycée. Il manie les finances et les matières, dont il rend des comptes annuels soumis au jugement de la cour des comptes. Les *économes* sont divisés en trois classes. Leur traitement se compose d'appointements fixes, d'une gratification et d'un casuel. Le traitement fixe est de 2,000 fr. pour la première classe, de 1,800 fr. pour la deuxième, et de 1,500 fr. pour la troisième. A la fin de chaque année, le ministre de l'instruction publique, en approuvant les comptes des économes, leur accorde, si leur gestion a été bonne, une gratification du quart de ce traitement fixe, ce qui le porte à 2,500 fr. pour la première classe, à 2,250 fr. pour la deuxième, et à 2,000 fr. pour la troisième. Quant au casuel, il se compose du centième des frais de pension des internes et des demi-pensionnaires libres; il ne peut pas être inférieur à 600 fr. L'*économe* est aidé dans son service par un commis d'économat qui, outre le logement, la nourriture, le chauffage et l'éclairage, a un traitement de 1,000 fr., 1,200 fr. ou 1,500 fr., selon qu'il est de troisième, de deuxième ou de première classe. Dans les lycées importants, au commis d'économat est adjoint un commis aux écritures, qui est chargé de tenir les livres et qui a un traitement de 800 fr. Pour entrer dans l'économat des lycées, il faut être muni du diplôme de bachelier ès lettres ou de bachelier ès sciences, avoir fait un stage d'un an et subi un examen spécial par suite duquel on a été reconnu apte à remplir les fonctions de commis aux écritures. V. pour plus de détails une circulaire ministérielle dans le *Bulletin* administratif de l'instruction publique, en date du 31 mars 1863.

ÉCONOME adj. (é-ko-no-me. V. l'étym. du mot précéd.). Qui règle sagement ses dépenses, qui n'est pas dépensier : *Un homme* ÉCONOME. *Une femme* ÉCONOME. *Etre* ÉCONOME *de son argent. Quand on ne s'enrichit que lentement et à force de travail, on peut être* ÉCONOME; *mais on dissipe quand l'argent se reproduit facilement*. (Condill.) *Il n'est pas possible d'être généreux sans être* ÉCONOME. (Mme de Genlis.) *Les hommes* ÉCONOMES *et laborieux deviendront des riches; les dépensiers, les paresseux, les malades retomberont dans la misère*. (Chateaub.) *Alexandre Sévère, prince* ÉCONOME *et de bon sens, consacra presque tout son règne à des réformes*. (Chateaub.) *A parents* ÉCONOMES, *enfants dépensiers*. (A. de Muss.)

> Un vrai négociant est toujours *économe*.
> ETIENNE.

> Sois frugal, *économe* et crains de t'endetter :
> On se ruine bientôt à force d'emprunter.
> MOREL-VINDÉ.

— Qui mesure quelque chose avec parcimonie : *Etre* ÉCONOME *de son temps. Etre* ÉCONOME *de paroles. Etre* ÉCONOME *de louanges. Le monde est* ÉCONOME *d'éloges et prodigue de critiques*. (De Ségur.) *Le joueur est souvent* ÉCONOME *du pain qu'il donne à ses enfants*. (Latena.)

— **Antonymes.** Bourreau d'argent, dépensier, dilapidateur, dissipateur, gaspilleur, mange-tout, mauvais ménager, panier percé, prodigue, viveur.

ÉCONOMICO (é-ko-no-mi-ko — rad. *économique*). Préfixe que l'on emploie devant certains mots auxquels il ajoute un des sens propres au mot *économique : Un poêle* ÉCONOMICO-*hygiénique. Le fatalisme* ÉCONOMICO-*politique. Cet écrivain commence-t-il à comprendre que ses oscillations* ÉCONOMICO-*socialistes sont beaucoup plus innocentes qu'il n'aurait cru?* (Proudh.)

ÉCONOMIE s. f. (é-ko-no-mî — gr. *oikonomia;* de *oikos*, maison, et *nomos*, loi, règle. On a écrit anciennement ŒCONOMIE et YCONOMIE). Règle, mesure dans la dépense; vertu qui porte à régler sagement la dépense : *Avoir de l'*ÉCONOMIE. *Recommander l'*ÉCONOMIE. *J'aime mieux voir rire mon peuple de mon* ÉCONOMIE, *que de le voir pleurer de ma prodigalité*. (Louis XII.) *L'avarice est plus opposée à l'*ÉCONOMIE *que la libéralité*. (La Rochef.) *La sordide avarice et la folle prodigalité, tempérées l'une par l'autre, produisent la sage* ÉCONOMIE. (La Bruy.) *Rien ne contribue plus à l'*ÉCONOMIE *et à la propreté que de tenir chaque chose en sa place*. (Fén.) *L'*ÉCONOMIE *est vertu dans la pauvreté, sagesse dans la médiocrité et vice dans l'opulence*. (Fonten.) *Celui qui sait rendre ses profusions utiles a une grande et noble* ÉCONOMIE. (Vauven.) *L'*ÉCONOMIE *est la source de l'indépendance et de la libéralité*. (Mme Geoffrin.) *J'appellerais volontiers l'*ÉCONOMIE *la seconde providence du genre humain*. (Mirab.) *La bonne* ÉCONOMIE *est le milieu entre la prodigalité et l'avarice*. (Oxenstiern.) *L'*ÉCONOMIE *est le plus riche revenu*. (Stobée.) *L'*ÉCONOMIE *consiste souvent à dépenser beaucoup*. (Mich. Chev.) *L'*ÉCONOMIE *est l'art de s'enrichir de ce qu'on ne dépense pas*. (Latena.) *L'*ÉCONOMIE *devient une vertu quand elle est un sacrifice à la bienfaisance*. (Latena.) *L'avarice est l'aberration de l'*ÉCONOMIE. (Raspail.) *La parcimonie augmente le pécule du pauvre; l'épargne, la réserve du travailleur; l'*ÉCONOMIE, *la fortune du riche*. (Descuret.) *Comme toutes ses sœurs, l'*ÉCONOMIE *est une vertu placée entre deux vices*. (Descuret.) *Dépense bien ordonnée, maison bien réglée : voilà l'*ÉCONOMIE. (Descuret.) *L'*ÉCONOMIE *est fille de l'ordre et de l'assiduité*. (Lévis.) *C'est une triste* ÉCONOMIE *que celle qui s'en prend aux aliments*. (Raspail.) *Le mariage est une association dans laquelle l'homme doit représenter le travail et la femme l'*ÉCONOMIE. (E. de Gir.) *L'*ÉCONOMIE *est chose prosaïque et qui séduit peu l'imagination; mais c'est par l'*ÉCONOMIE *que le peuple s'est successivement émancipé*. (E. de Gir.) *L'*ÉCONOMIE *est indispensable dans toutes les situations de la vie*. (Math. de Domb.)

> Donnons tout au besoin, rien à la fantaisie :
> On se soutient par l'ordre et par l'*économie*.
> FR. DE NEUFCHATEAU.

‖ Epargne, restrictions qu'on apporte à une dépense : *Faire des* ÉCONOMIES. *Les grandes* ÉCONOMIES *du ménage portent toujours sur des objets à bon marché*. (Ch. Dupin.) *Tout ce qui révèle une* ÉCONOMIE *est inélégant*. (Balz.) *Il n'y a pas de petites réformes, il n'y a pas de petites* ÉCONOMIES, *il n'y a pas de petite injustice*. (Proudh.) ‖ Pécule, argent amassé par l'épargne : *Mes* ÉCONOMIES *se réduisent à quelques centaines de francs. Avez-vous quelques* ÉCONOMIES? *Il a dévoré toutes ses* ÉCONOMIES. *Les* ÉCONOMIES *que l'on réalise aux dépens du corps ne profitent ni ne durent*. (Joigneaux.)

— Par ext. Sobriété, mesure, restriction que l'on s'impose dans l'usage de quelque chose : *L'*ÉCONOMIE *des paroles profite à l'énergie des actes*. (Michelet.) *Une* ÉCONOMIE *de temps équivaut à une* ÉCONOMIE *d'argent*. (Mich. Chev.) ‖ Discernement dont on use dans l'emploi de quelque chose : *Ce n'est pas assez d'avoir de grandes qualités, il faut en avoir l'*ÉCONOMIE. (La Rochef.)

— Fig. Réserve, chose dont on n'use pas actuellement et dont on profitera plus tard : *Les privations de cette vie sont des* ÉCONOMIES *que nous retrouverons dans un autre monde*. (Latena.)

— Particulièrem. Ordre qui préside dans la distribution des parties d'un ensemble : *L'*ÉCONOMIE *d'un édifice. L'*ÉCONOMIE *d'une pièce de théâtre. L'*ÉCONOMIE *d'un système philosophique. Il n'est pas juste que tout un corps souffre et que son* ÉCONOMIE *soit troublée, pour mettre quelqu'un de ses membres plus à l'aise que les autres*. (Vauban.) *Tout est disposé dans l'univers avec une* ÉCONOMIE *digne de l'auteur de la nature*. (Volt.) *La division de l'Eglise universelle en diverses sections ou diocèses est une* ÉCONOMIE *d'ordre et de police ecclésiastique*. (Mirab.) ‖ Se dit spécialement de la distribution des organes et des lois qui président à l'ensemble de leurs fonctions, dans les animaux et les végétaux : *Le moindre vaisseau qui se rompt ou qui se bouche, interrompant le cours du sang et des humeurs, ruine l'*ÉCONOMIE *de tout le corps*. (Nicole.) *L'étude profonde que M. Duhamel avait faite de l'*ÉCONOMIE *végétale lui avait montré entre les plantes et les animaux une foule d'analogies frappantes*. (Condorcet.) *Jusque dans les derniers détails l'*ÉCONOMIE *tout entière des poissons contraste avec celle des oiseaux*. (Cuv.) *Les vents brûlants de l'Afrique exercent sur l'*ÉCONOMIE *une influence fâcheuse*. (A. Maury.) *En faisant vibrer des systèmes opposés ou des organes antagonistes, on rappelle nécessairement l'*ÉCONOMIE *à son équilibre*. (Virey.)

— *Economie domestique* ou *privée*, Administration des ménages, des familles, des maisons privées : *Le bœuf est d'une grande utilité pour l'*ÉCONOMIE DOMESTIQUE. (L. Ardent.) *L'*ÉCONOMIE PRIVÉE *nous enseigne à régler convenablement les consommations de la famille*. (J.-B. Say.)

— *Economie agricole* ou *rurale*, Science qui a pour but de rechercher les moyens les plus efficaces et les moins dispendieux pour tirer du sol les plus grands profits possibles durant un temps aussi long que possible : *Dans un pays où l'*ÉCONOMIE RURALE *fut longtemps l'étude et l'occupation générale, un grand nombre d'écrivains durent en donner les préceptes*. (Musset-Pathay.) *L'*ÉCONOMIE AGRICOLE *est pour le cultivateur d'une importance incontestable*. (Math. de Domb.) ‖ *Economie du bétail*, Ensemble des principes sur lesquels repose l'élève du bétail en elle-même et dans son application à la culture du sol : *On ne peut tirer du sol tout le profit possible sans associer l'*ÉCONOMIE DU BÉTAIL *à la culture de la terre*. (Math. de Domb.) *Il est rare que l'*ÉCONOMIE DU BÉTAIL *soit entièrement séparée des autres branches de l'économie agricole*. (Math. de Domb.) ‖ *Economie industrielle*, Règles qui régissent la production industrielle et qui ont pour but d'en rendre la pratique aussi utile que possible aux producteurs et à la société : *L'*ÉCONOMIE INDUSTRIELLE *n'est que l'application de l'économie politique aux choses qui tiennent à l'industrie*. (J.-B. Say.) ‖ *Economie charitable*, Science des règles qui doivent présider à l'organisation de la charité, pour arriver au meilleur emploi possible des fonds dont elle dispose. ‖ *Economie nationale*, Ensemble des règles qui régissent les intérêts généraux d'une nation; science de ces règles.

— *Economie politique* ou simplement *Economie*, Science de la production, de la répartition et de la consommation des richesses : *L'*ÉCONOMIE POLITIQUE *est la science des intérêts de la société*. (J.-B. Say.) *L'*ÉCONOMIE POLITIQUE *est la science du droit naturel*. (J.-B. Say.) *L'*ÉCONOMIE POLITIQUE *est la science qui montre comment la richesse se forme, se distribue et se consomme*. (J.-B. Say.) *L'*ÉCONOMIE POLITIQUE *ne s'occupe que de la richesse en capitaux ou richesse évaluée, et de la richesse de bien-être ou richesse d'usage*. (Du Mesnil-Marigny.) *L'*ÉCONOMIE POLITIQUE *est la science de la richesse*. (Rossi.) *Le caractère distinctif de l'*ÉCONOMIE POLITIQUE *grecque et romaine, c'est l'esclavage; la tendance irrésistible de la nôtre, c'est la liberté*. (A. Blanqui.) *L'*ÉCONOMIE POLITIQUE *est une science toute d'observation et d'exposition*. (F. Bastiat.) *L'*ÉCONOMIE POLITIQUE *est le recueil des observations faites jusqu'à ce jour sur les phénomènes de la production et de la distribution des richesses*. (Proudh.) *Le soleil de l'*ÉCONOMIE POLITIQUE *ne luit pas pour le monde gouvernemental*. (Proudh.) *Le travail est l'axe sur lequel se meut l'*ÉCONOMIE POLITIQUE. (Proudh.) *L'*ÉCONOMIE POLITIQUE *est l'histoire naturelle des coutumes, traditions, pratiques et routines les plus apparentes et les plus universellement accréditées de l'humanité, en ce qui concerne la production et la distribution de la richesse*. (Proudh.) *L'*ÉCONOMIE POLITIQUE *est la science des lois du monde industriel*. (Ch. Coquelin.) *Le but de l'*ÉCONOMIE POLITIQUE *est de rendre l'aisance aussi générale qu'il est possible*. (Droz.) *L'*ÉCONOMIE POLITIQUE *enseigne comment les intérêts matériels se créent, se développent et s'organisent*. (Mich. Chev.) *L'*ÉCONOMIE POLITIQUE *bat en brèche tous les priviléges*. (L. Faucher.) *L'*ÉCONOMIE POLITIQUE *est l'art de s'enrichir par l'ordre dans le travail*. (E. Paignon.) *Nous ne sommes, en* ÉCONOMIE, *ni des partisans du* statu quo, *ni des révolutionnaires*. (H. Baudrillart.)

— *Economie sociale*, Ensemble des lois qui régissent la société et règlent ses intérêts, au point de vue moral et matériel; science qui fait connaître ces lois; se confond quelquefois avec l'économie politique : *Le mariage est le point sur lequel roule l'*ÉCONOMIE SOCIALE. (Chateaub.) *L'*ÉCONOMIE SOCIALE *mène le monde*. (Proud.) *L'*ÉCONOMIE SOCIALE *est un vaste système de balances dont le dernier mot est l'égalité*. (Proudh.) *L'*ÉCONOMIE SOCIALE *est encore aujourd'hui plutôt une aspiration vers l'avenir qu'une connaissance de la réalité*. (Proudh.)

— Fam. *Economie de bouts de chandelles*. Epargne mesquine, qui s'applique à des choses d'une valeur presque nulle.

— **Syn. Économie, épargne, ménage, parcimonie.** *L'économie* et le *ménage* consistent à régler ses dépenses; mais l'*économie* suppose une vue d'ensemble et s'applique ordinairement à des dépenses considérables; *ménage* convient surtout aux petits détails ou aux petites fortunes. Un ministre des finances doit administrer avec *économie* les revenus de l'Etat; dans l'intérieur des familles, l'*économie* convient au mari, la qualité de *ménagère* convient surtout à la femme. L'*épargne* et la *parcimonie* consistent à modérer les dépenses, à s'imposer des privations pour dépenser moins; mais l'*épargne* a quelque chose de plus général et la *parcimonie* est plus vétilleuse. Les deux mots *épargne* et *économie* se prennent aussi dans le sens de : argent mis de côté, mis en réserve; alors ils ont un sens différent : les *épargnes* viennent des privations qu'on s'est imposées, tandis que les *économies* résultent de la bonne direction donnée à toute la manière de vivre.

— **Antonymes.** Dilapidation, dissipation, gaspillage, mauvais ménage, prodigalité, profusion.

— **Encycl.** *Economie politique*. Les publicistes qui se sont occupés de l'*économie* politique ne l'ont pas tous définie de la même manière. D'après Aubert de Vitry, c'est la science de l'acquisition, de la conservation et de l'emploi des biens, des choses que l'on possède, appliquée à l'intérêt du possesseur et au plus grand avantage de la société; en deux mots, la science des richesses.

Aristote, dont nous parlerons plus loin avec détail, dit que l'*économie* sociale s'occupe de la prospérité matérielle d'un pays, ce qui est resté pendant longtemps le point de vue étroit dans lequel se sont renfermés les économistes. J.-J. Rousseau s'exprime ainsi : « *Economie* ou *œconomie* vient de οἶκος, maison, et de νόμος, loi, et ne signifie ordinairement que le sage et légitime gouvernement de la maison pour le bien commun et de toute la famille. Le sens de ce terme a été, dans la suite, étendu au gouvernement de la grande famille, qui est l'Etat. Pour distinguer ces deux acceptions, on l'appelle, dans ce dernier cas, *économie générale* ou *politique*, et dans l'autre, *économie domestique* ou *particulière*. » Rousseau ajoute : « Je prie mes lecteurs de bien distinguer l'*économie* politique, que j'appelle gouvernement, de l'autorité suprême, que j'appelle souveraineté, distinction qui consiste en ce que l'une a le droit législatif et oblige en certains cas le corps même de la nation, tandis que l'autre n'a que la puissance exécutrice et ne peut obliger que les particuliers... La première et la plus importante maxime du gouvernement légitime ou populaire, c'est-à-dire de celui qui a pour objet le bien du peuple, est de suivre en tout la volonté générale. » Il faut ensuite, toujours d'après le même auteur, que toutes les volontés particulières se rapportent à la volonté générale. D'où ces deux corollaires, que la liberté doit présider à l'expression de la volonté générale formulée dans la loi, et que la vertu doit régler l'exécution de la loi, pour qu'elle ne dégénère pas en oppression. En un mot, pour Rousseau, l'*économie* politique consiste dans l'administration des biens et le gouvernement des personnes.

D'après de Sismondi, l'*économie* politique, c'est l'administration préservatrice et ménagère de la fortune. « Car c'est parce que nous disons, dans une sorte de tautologie, *économie* domestique pour l'administration d'une fortune privée, que nous avons pu dire *économie* politique pour l'administration de la fortune nationale. » De Sismondi définit encore l'*économie* politique : l'une des deux branches du gouvernement qui se proposent pour but le bonheur des hommes vivant en société. « La haute politique, dit-il, doit enseigner à donner aux nations une constitution qui, par la liberté, élève et ennoblisse l'âme des citoyens, une éducation qui forme leur cœur à la vertu et ouvre leur esprit aux lumières, une religion qui leur présente les espérances d'une autre vie, pour les dédommager des souffrances de celle-ci. Elle doit chercher, non ce qui convient à un homme ou à une classe d'hommes, mais ce qui peut rendre plus heureux, en les rendant meilleurs, tous les hommes soumis à ses lois. Le bien-être physique de l'homme, autant qu'il peut être l'ouvrage de son gouvernement, est l'objet de l'*économie* politique. Tous les besoins physiques de l'homme pour lesquels il dépend de ses semblables sont satisfaits au moyen de la richesse. C'est elle qui commande le travail, qui achète les soins, qui procure tout ce que l'homme a accumulé pour son usage et pour ses plaisirs. La science qui enseigne au gouvernement le vrai système d'administration de la richesse nationale est par là même une branche importante de la science du bonheur national. »

Adam Smith, dans son traité *De la nature et des causes de la richesse des nations*, définit ainsi l'*économie* politique : « Considérée comme une branche de la science d'un homme d'Etat ou d'un législateur, elle se propose deux objets distincts : 1o de procurer au peuple un bon revenu ou une subsistance abondante, ou pour mieux dire de le mettre en état de se les procurer lui-même; 2o de pourvoir à ce que l'Etat ou la communauté ait un revenu suffisant pour les charges publiques. »

Le titre du livre de Say est à lui seul une